

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 226

Artikel: Etat civil : les Breuleux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251620>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ammoniacales provenant elles-mêmes de l'urée que renferme toute sueur fébrile.

Pour que l'expérience réussisse, il faut certaines conditions nécessaires : qu'il y ait eu sueurs et que les linges imbibés de la mixture soient appliqués tout de suite après la mort avant que la sueur se soit évaporée ou ait été enlevée par des lavages ou de toute autre façon. Il faut aussi que le corps ne reste pas assez longtemps dans le linceul pour se décomposer.

Se basant sur toutes ces constatations, on peut affirmer que le saint Suaire de Turin représente bien l'empreinte d'un homme dans la force de l'âge, crucifié, fligelé, couronné d'épines, percé au flanc, enseveli immédiatement après sa mort dans un linceul imbibé d'aloès et d'huile, comme on le faisait seulement en Judée il y a dix-neuf siècles, et où il n'est resté que quelques jours. Et quand on voit les photographies de ces empreintes, qu'on considère la noblesse et la majesté de ce visage, on ne peut douter que ce soit là l'image du Christ.

D^r J. DE GAUX.

Menus propos

Un millionnaire. — D'un côté il est agréable d'être millionnaire, ou tout au moins « centimillionnaire », si nous osons nous exprimer ainsi. Mais, d'autre part, cette médaille, comme toute autre, a bien son revers. Le célèbre américain Vanderbilt possède un château, et a coutume de s'y rendre en automobile. Sur la route se trouve un village, que le richissime Yankee doit traverser chaque fois.

Un jour, le teuf-teuf frôla un mulet. Arrêt de la voiture et jérémades du propriétaire de la bête qui, peu après, s'en allait ravi, ayant reçu comme indemnité cent dollars.

L'aventure s'ébruita, et le lendemain M. Vanderbilt trouvait sur sa route de nombreuses bêtes à poil et à cornes, d'aspect minable.

L'une des bêtes fut — le diable aidant sans doute — tamponnée par l'automobile. Nouvelles jérémades et nouvelle indemnité. Le procédé était généreux, mais dangereux. M. Vanderbilt en fit la cruelle expérience. La route se peupla de bestiaux de rebut qu'il eut désormais toutes les peines du monde à éviter. En désespoir de cause, M. Vanderbilt alla faire de l'automobile ailleurs.

Ce qui prouve que, si les capitalistes oppriment le pauvre peuple, celui-ci le leur rend bien quelquefois.

A lire. — Voulez-vous lire le rapport sur l'Exposition de 1900 ? Ce rapport — ou plutôt cette collection de rapports — est actuellement sous presse à l'Imprimerie nationale à Paris. Il comprend cinquante volumes in-octavo. Le nombre des pages est de quarante mille !

Enfin, il y aura encore de beaux jours pour les acheteurs de vieux papiers !

La lumière bleue. — Un savant russe pense avoir découvert que la lumière bleue constitue un anesthésique puissant. Il se fait fort de pratiquer des incisions à la lueur d'une lumière électrique disposée derrière un écran bleu sans que le patient éprouve la moindre douleur.

Un autre savant, Autrichien celui-là, prétend, à l'aide des rayons bleus, agissant comme des rayons X, terrasser enfin la tuberculose. Le bacille de cette maladie qui, paraît-il, n'aime pas le bleu, éprouverait à son contact un malaise voisin de l'anéantissement.

Puissent ces théories ne pas être des contes bleus !

* * *

Nouvelle découverte. — Quand on voyage en chemin de fer, comment téléphoner de son compartiment ? Nous n'avons jamais pensé à cela. Les Américains y ont pensé, eux, et ont imaginé une chose très simple.

Sur certaines lignes, des appareils téléphoniques ont été disposés dans les wagons. À l'arrivée des trains dans les principales stations, les appareils seront reliés avec les postes téléphoniques locaux et la communication sera coupée trente secondes avant le départ.

Vous verrez que les Yankees inventeront un truc pour téléphoner pendant que les trains marcheront.

* * *

L'Académie française a fait l'autre jour quelque chose de chic : elle a admis le mot « chic ».

« Chic » jusqu'à présent n'était pas assez chic pour les académiciens, qui sont des gens chics.

Après une discussion immortelle, les immortels ont ouvert la porte de leur dictionnaire à ce monosyllabe expressif, qui court depuis si longtemps les rues sans pouvoir s'abriter sous la coupole.

Le mot est admis dans son double sens, celui qui se rapporte à l'élégance, et celui qui exprime l'improvisation : « faire le chic. » Mais, si le terme est désormais consacré, aura-t-on du plaisir à s'en servir encore ?

* * *

Chez les pompiers. — Il y a lieu de citer l'une ou l'autre des réformes introduites dans le matériel des sapeurs-pompiers de Paris.

On vient d'adopter, notamment, un nouvel appareil dit « frein-descendeur », destiné au sauvetage des personnes en danger. Ce frein-descendeur se compose d'une longue corde — 25 ou 30 mètres environ — à l'extrémité de laquelle se trouve un petit mousqueton mobile qui s'adapte à une ceinture en cuir que l'on place sous les bras et les jambes de la personne à descendre. Un mousqueton-frein est suspendu à la ceinture de feu du pompier afin de régler la descente de la personne pour que celle-ci ne se heurte pas aux accidents d'architecture de l'édifice incendié.

Il est à noter qu'à la caserne de la rue Malar, tout marche à l'électricité. Ce poste fut beaucoup visité pendant l'Exposition par de nombreux officiers de pompiers étrangers, mais son installation, depuis lors, a encore reçu des perfectionnements. Désormais, ce poste modèle de pompiers comprend un fourgon électrique, une pompe électrique et une échelle que l'on manie également au moyen de l'électricité.

* * *

Désidément l'Amérique est bien le seul pays du monde où les artistes puissent, en quelques semaines, faire fortune. Kubelik, un jeune virtuose de l'archet, hier encore inconnu ou à peu près, vient d'être sacré le plus grand violoniste du siècle par les dilettantes du pays des dollars. Ils ne lui ont pas seulement décerné un vain titre ; ils l'ont couvert d'or, ce qui est une manière très américaine de témoigner à quelqu'un son admiration.

Kubelik s'embarque, ces jours-ci, à New-York pour l'Europe, rapportant dans son portefeuille 580,000 francs, — soit plus d'un demi-million, — en chèques et en greenbacks, les billets de banque de là-bas. Il rapporte également de sa tournée cinq grandes caisses pleines d'objets précieux, d'or et d'argent, cadeaux de ses admirateurs et qu'on évalue à 60 ou 40,000 dollars.

Son « petit bénéfice » par concert a été de 12,000 francs en moyenne. Le fameux Padewski n'a qu'à bien se tenir !

Bibliographie

La Revue franco-suisse dont le premier numéro vient de paraître a pour but de servir de lien, de moyen de communication entre les nombreux Français vivant sur le territoire de la Confédération et de maintenir et de resserrer encore s'il est possible les excellentes relations qui unissent les citoyens des deux républiques suisses.

Voici le sommaire du premier numéro : Les relations commerciales franco-suisses ; Communications officielles ; Paysage bernois (illustration) ; Informations diverses ; Les Français à l'étranger (Suisse et autres pays) ; Un club français à Londres ; comptes rendus ; Patrons et ouvriers aux Etats-Unis (A. Chossat) ; Variété ; L'Helvétie ; Science dramatique (V. Dasproni).

Le numéro 2 contiendra une importante communication officielle du ministère de la guerre français, de nature à intéresser les jeunes gens appelés à faire leur service militaire.

Les abonnements pour la Suisse sont reçus place de l'Ours, 29, Berne.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Enne boënnne fanne de C. s'en feut in djo de mairch'ie de Poraintru troyay le médecin po son hanne qu'était malaite, que n'avay pu d'apétit. I ne jy comprends pu ran dié-té à docteur ; voici quéque temps que notre Djoset ne maindige pu : Ay là, tchuitô le soi, adgitay comme s'ay l'avay les ennemis. Ay voit des mâgeons que brealunt. Ay voit des pétés diailes tchaitenay aimont les poteaux di téléphone ai peu djotay tchu les toits. Lai neu, ay lé pavou des gendarmes, ay crait aidé qu'on veut veni le pare. Eh, mai paure fanne, répondé le docteur, ay boit lai gotte, votre hanne, n'âce point ? — Oh in pô, ay en fâ tots les djo ses douz litres. — Oh bin, câ bien simple. Ay lé le *délirium tremens*, ce n'â que colî ; dites-iy de léchie lai gotte d'enne san, ay peu ay veut revoiri di djo à lendemain. — Lai fanne rantré ay lotâ. En aîravint à vlaigde elle rencontré enne de ses comères que jy demandé co que le médecin avay dit de cte malaïdie. Lai fanne y réponjé : ai mé dit aivo son français de chire « il a le derrière trop mince ». Elle l'avay mâ compris. Colî se peut : elle n'avaype aipris le laitin :

Stu que n'âpe de bôs.

Etat civil

LES BREULEUX.

Mois de Janvier Février et Mars 1902.

Naissances.

Janvier. — Du 3. Donzé Marc Camille, fils de Jules et de Lucine née Chaboudez, aux Breuleux. — Du 12. Baume Jeanne Marie, fille de Numa et de Marie née Paratte, aux Ravières. — Du 13. Kempf Jeanne Marguerite, fille de Louis et de Maria née Froidevaux, au Cerneveusil. — Du 15. Gerber, enfant mort née, fille de Arthur, et de Maria née Reichen, au Cerneveusil. — Du 17. Baume Marc Antoine Henri, fils de Aurélie, et de Emilia née Aubry, aux Breuleux. — Du 24. Bügli Louise Maria, fille de Jean et de Maria née Froidevaux aux Fonges. — Du 28. Boillat Charles Paul, fils de Lucia née Juillerat au Cerneveusil.

Février. — Du 12. Claude Juliette Marie, fille posthume, de Auguste, et de Stéphanie née Claude, aux Breuleux. — Du 16. Pétermann Abel, fils de Jérôme et de Marie née Berret aux Vacheries. — Du 21. Aubry Marthe Bertha, fille de Ali, et de Méline née Boillat, à La Chaux. — Du 24. Viatte Alice Irène, fille de Ali et de Louise née Donzé, aux Breuleux.

Mars. — Brand André, fils de Jean et de Ida née Gorgé, aux Breuleux. — Du 15. Pelletier Robert Vénuste, fils de Omer et de Irma née Erard, au Cerneuveusil. — Du 17. Faivre Alyre Emile, fils de Onésime, et de Adéline née Froidevaux, aux Cerneux de la Chaux. — Du 20. Pelletier Jules César, fils de Paul et de Maria née Gigandet, aux Vacheries. — Du 21. Glatz Fernand, fils de Emile, et de Emma née Québatte, aux Breuleux. — Du 27. Berberat Alvina Hélène, fille de Paul et de Maria née Donzé, aux Breuleux. — Du 31. Donzé Germaine Marie Clarisse, fille de Numa et de Adéline née Jeannerat, aux Vacheries.

Mariages

Février. — Du 8. Desseignes Joseph Charles, de Bure, et Beuret Zina Léa, des Breuleux, aux Vacheries.

Décès

Janvier. — Du 3. Donzé Adèle née Cattin, épouse de Justin, aux Breuleux, née en 1840. — Du 15. Gerber, enfant mort-né, de Arthur au Cerneuveusil.

Février. — Du 11. Claude Cécile Marie, fille feu Auguste, aux Breuleux, née en 1899. — Du 11. Surdez Marie Louise, fille de César, aux Vacheries, née en 1901.

Mars. — Du 12. Claude Marc Camille, fils feu Auguste, aux Breuleux, né en 1900. — Du 15. Péquignot Alice Méline, fille de Auguste, aux Vacheries, née en 1901.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 224 du *Pays du Dimanche* :

879. BOUTS-RIMÉS.

Songe. — *Pied.* — *Plonge.* — *Estropié.*

Un jour qu'on faisait des Bouts-rimés chez Victor Hugo, une jeune femme avait proposé ces quatre rimes, que le poète s'empessa de versifier en les lui adressant :

Si Puck, le nain qu'on voit en songe,
Osait jamais mettre son pied
Dans le soulier où ton pied blanc se plonge,
Il en serait estropié.

A peine les vers achevés, lus et applaudis, tous les regards se portèrent sur les pieds de celle qui les avait inspirés; mais elle les dissimula avec un embarras marqué. La nature, en lui donnant la beauté, avait négligé les extrémités, et on ignore si la jolie muse pardonna jamais au poète ce quatrains aussi spirituel que malencontreux.

FABLE

Un sage qui marchait absorbé dans un songe, Arriva près d'un gouffre et soudain perdit pied ; Dans le fond de l'abîme, inconscient, il plonge.

Moralité :

Mieux vaut être âne intact que sage estropié.

880. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

IN COM MO DE
COM MU NA LE
MO A BI TE
DE LE TE RE

881. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Sait. Taire. Secret.
- N° 2. — Cordes. Arc.
- N° 3. — Embrasse. Étreint.
- N° 4. — Château. Jour. Fête.
- N° 5. — Mirage. Désert.

882. DOUBLE ACROSTICHE.

T RO U
H IE R A N I E
A LM A O
L I E N R
E P E

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Le retrouvé des rives neuchâteloises des bords du lac de Bienna. E.-H. G.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Eureka à Glovelier ; Kiki et Kaka à Soulece ; Angèle à Porrentruy ; Véronique à Delémont ; Raminagobis à Moutier ; Le Silencieux à Genève.

887. CHARADE FANTAISISTE.

— Un chiffre arabe. — Il a son rang dans l'alphabet. — Nom employé souvent au-delà du Thibet. Parmi les fils du ciel. Tout le monde et personne. De faire sur la terre une race autochtone, Au dire de la fable il trouva le secret.

888. HOMONYMIE.

Sa règle à lui c'est de rester invariable Dame grammaire l'a parmi nous établi. Il m'habille à râvir, il ne fait pas un pli Dit mon tailleur ; de plus il est imperméable Mais la façon en est dans 15 jours payable. Voilà ce qu'il me faut ne pas mettre en oubli.

889. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le Héros de la Suisse dont les initiales du Nom, du Prénom, du Surnom et de la Ville natale, forment le mot :

VAUD

890. TRIANGLE A VOYELLE UNIQUE

1. Une femme méchante et colère. — 2. Au latin Pierre ne mord pas vite étant mon *deux* lutin. — 3. L'ennemi du plaisir. — 4. Oh ! qu'elle était Et pure à ses débuts ! l'heureuse souveraine, Tableau bien différent. Ici l'amer regret Et le cuisant remords naissent. — 5. En un *cerf* Si bien gardé qu'il soit, se découvre sans peine — 6. Une même voyelle apparaît douze fois Dans ce jeu ; c'est un rare effort d'esprit, tu vois.

- 1. X X X X X X
- 2. X X X X X X
- 3. X X X X X
- 4. X X X X
- 5. X X
- 6. X

Bons mots

X....., sortant, n'a pas été réélu. Pour le réconforter, sa femme lui fait boire du vieux bordeaux tonique.

- Quel vin est cela ?
- Un vin renommé.
- L'autre avec un soupir :
- Renommé !.... Il est bien heureux !

On assiste à une messe de mariage qui se prolonge indéfiniment : aux morceaux d'orgue succèdent des chants, aux chants d'autres morceaux d'orgue.

Alors, la belle-mère montrant les deux époux :

— Mon Dieu ! que ce service est long. Si cela continue, ils auront le temps de divorcer avant que la cérémonie ne soit terminée.

Publications officielles

Convocations d'assemblées..

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour élire un membre de la commission catholique, nommer un conseiller, ratifier des achats de terrains.

Courtedoux. — Le 11 mai à 4 h. 1/2 pour passer les comptes.

Courchapoix. — Le 4 à 3 h. pour nommer l'instituteur.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale le 4 après l'office pour nommer un membre de la commission catholique.

Courfraise-Courtetelle. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour élire un membre de la commission catholique.

Chevinez. — Le 11 mai à 2 h. pour voter une prise d'actions au chemin de fer Porrentruy-Damvant.

Delémont-Soyhières. — Assemblée paroissiale le 4 à 10 1/2 h. dans la salle au dessus du théâtre pour élire un membre de la commission catholique.

Fahy. — Le 11 à 2 h. 1/2 pour voter une prise d'actions en faveur du chemin de fer de Porrentruy-Damvant.

Fontenais. — Le 11 à 10 1/2 h pour s'occuper d'échanges et de vente de terrains.

Fregicourt. — Le 11 à 2 h. pour passer les comptes.

Lajoux-Genvez. — Assemblée paroissiale le 4 à 3 h. 1/2 pour nommer un membre de la commission catholique.

Moutier. — Assemblée paroissiale le 4 mai à 4 h. après-midi à la maison d'école pour nommer un membre de la commission catholique et s'occuper de l'approbation des comptes.

Noirmont. — Le 4 après l'office pour nommer un membre de la Commission cabotique, et donner à l'occasion du vote paroissial pour le curé, une preuve d'attachement au pasteur de la paroisse.

Pommerats. — Le jeudi 8 mai à 3 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Peuchappalte. — Le lundi 12 mai à 1 h. pour passer les comptes, voter le budget, voir si la commune veut participer à la création d'un asile pour les buveurs.

Immédiatement après *assemblée bourgeoise*.

Rocourt. — Le 11 mai à 4 h. 1/2 pour voter la prise d'actions du chemin de fer Porrentruy-Damvant.

Saignelégier-Pommerats. — Assemblée paroissiale le 4 à 11 1/2 à Juventut pour nommer un membre de la commission catholique.

Soubey. — Assemblée paroissiale le 4 à 4 h. pour nommer un membre de la commission catholique et un secrétaire des assemblées paroissiales.

Tramelan-Dessus. — Le 7 mercredi à l'Hôtel du Cerf pour fixer le jour de la sortie du bétail, adjuger la garde de la barrière de Saulcy, accepter un plan de tracé d'une rue, renouveler la garantie de l'Ecole secondaire, etc...

Vendlincourt. — Le 11 à midi pour passer les comptes et ratifier l'achat d'une parcelle de terrain.

Cote de l'argent

du 30 Avril 1902

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.